



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

**messeiller**  
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

**Bravo Joanie**



Imprimerie Messeiller / Bulcom  
Notre apprentie Joanie Sinz  
a obtenu son CFC!  
A lire en page 15

## VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Penser ses vacances en étant écoresponsable



Crédit: Kindel Media  
sur Pexels

**viteos**  
partenaire de transition énergétique

Comment partir en vacances tout en étant respectueux de l'environnement? Dans sa rubrique mensuelle consacrée aux énergies renouvelables, Anne May vous dispense quelques conseils allant des bagages au moyen de transport, sans oublier le «slow tourism». A lire en page 11

### Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



**Marti** arc jura



**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
www.messeiller.ch

imprimer  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre  
communication!  
032 756 97 93  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux



Editeur du Bulcom  
**BULCOM**



## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### FÊTE NATIONALE - 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,  
Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1<sup>er</sup> août 2023.

Comme par le passé, la manifestation se déroulera sur la place goudronnée située à l'est de la cantine du football-club de Lignières et le programme de celle-ci sera le suivant :

- 18h30** Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).  
**20h00** Sonnerie des cloches.  
**20h45** Cérémonie officielle.
- Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
  - Message de bienvenue par **M. Jérôme Ribeaud**, président du Conseil général de Lignières.
  - Allocution officielle de **M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup**, directrice de la Haute Ecole Arc Santé.
  - Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
  - Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) « 3 premières strophes ».
- 22h00** Feux d'artifice et feu de joie.

#### Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à pavoiser les maisons du village.

Nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice est placé sous la responsabilité de leur détenteur et que les parents sont responsables de leurs enfants. De surcroît, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire usage d'explosifs. Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

### ENGES



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996 :

**Dossier SATAC n° 116575**

Situation : Enges, Près du Collège 4

Requérants : Fabienne et Lionel Vuillaume

Parcelle : 764 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage : Ouverture d'une nouvelle fenêtre en façade sud-ouest

Demande de permis de construire : Sanction de minime importance

Zone : Zone agricole / entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales : Art. 24c LAT ; Disrance à l'axe d'une route communale

L'enquête publique est ouverte du : du 14 juillet au 25 août 2023

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.**

Enges, le 11 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

## IMPRESSUM

Tirage : 10'700 ex.

**Adresse :** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité :** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page :** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction :** redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Abonnement :** 92 francs

Délai pour les textes : mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

### ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



#### PROCHAIN PASSEPORT VACANCES INTERCOMMUNAL D'AUTOMNE : RÉSERVEZ LES DATES

Suite au succès rencontré l'année passée, les communes d'Enges, La Tène, St-Blaise et Hauterive rééditent leur passeport vacances d'automne destiné aux **enfants de 8 – 12 ans**. Ce passeport vacances aura lieu du **2 au 5 octobre 2023**. Les activités auront lieu dans les 4 communes, avec une prise en charge des enfants de 8h à 16h. Les activités sont proposées par des sociétés et des prestataires locaux à un tarif adapté aux familles. Le programme, en cours de finalisation, est alléchant. On peut citer notamment :

- Balade à la découverte des animaux 🐸 et des plantes de nos villages 🌸
- Approche avec les chiens de la Police Neuchâteloise
- Activités ludiques et sportives (ping-pong, basket 🏀, foot, jeux aquatiques)
- Yoga
- Atelier avec des radioamateurs
- Initiation à la voltige à cheval

Les préinscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès de l'administration communale d'Hauterive (hauterive@ne.ch ou 032 756 97 46). Un programme plus détaillé suivra à la rentrée.

En attendant, bel été !

### ENGES -HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



#### APPEL À BÉNÉVOLE POUR LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023 À ST-BLAISE



Suite au succès rencontré par la fête nationale intercommunale en 2022, **la fête du 1<sup>er</sup> août réunira à nouveau nos 4 communes en 2023! Cette nouvelle formule de fête intercommunale se déroulera cette année à la plage de Saint-Blaise.**

Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. C'est ainsi que **nous sommes à présent à la recherche de bénévoles pour travailler au bar, ainsi qu'au nettoyage des tables et au montage/démontage avant et après la manifestation.** Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs vous sera alloué.

Le travail au bar consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées, et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées. Cette tâche pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans, tout comme le travail de montage et démontage

Vous trouverez ci-dessous un lien QR vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitées. Veuillez indiquer votre nom, prénom, adresse et un numéro de téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.



D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1<sup>er</sup> août encore plus belle.

Au nom des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise

## AVIS OFFICIELS des communes

### ENGES



#### COMPOSITION ET RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU CONSEIL COMMUNAL DÈS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023

<b>Présidente:</b>	M <sup>me</sup> Vanessa Renfer
<b>Vice-président:</b>	M. Laurent Hirt
<b>Secrétaire:</b>	M. Christophe Aubert
<b>Vice-secrétaire:</b>	M. Claude Borel
<b>Membre:</b>	M <sup>me</sup> Nadège Grivel

Dicastères	Conseiller communal	Suppléant
<b>Administration générale</b> • Fusion	Vanessa Renfer Claude Borel Nadège Grivel	Laurent Hirt Christophe Aubert Christophe Aubert
<b>Ordre et sécurité publique</b> <b>Formation</b> • Ecole, structure parascolaire, etc. • Représentation à l'EOREN	Vanessa Renfer Claude Borel	Claude Borel Vanessa Renfer
<b>Culture, Loisirs, Sports et Eglises</b>	Vanessa Renfer	Claude Borel
<b>Santé</b>	Vanessa Renfer	Claude Borel
<b>Sécurité sociale</b>	Vanessa Renfer	Claude Borel
<b>Trafic</b> • Travaux publics • Transports publics	Laurent Hirt Vanessa Renfer	Christophe Aubert Laurent Hirt
<b>Protection environnement</b> • Gestion de l'eau • Gestion des déchets	Nadège Grivel	Christophe Aubert et Laurent Hirt
<b>Aménagement du territoire et police des constructions</b>	Claude Borel	Vanessa Renfer
<b>Economie publique</b> • Sylviculture, Tourisme, combustible et énergie • Agriculture	Vanessa Renfer	Nadège Grivel
<b>Finances et impôts</b>	Christophe Aubert	Nadège Grivel
<b>Bâtiments</b>	Christophe Aubert Laurent Hirt	Vanessa Renfer Christophe Aubert

### ENGES



#### HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

#### Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023

Mardi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

**Le 1<sup>er</sup> août étant un jour férié, l'administration communale sera entièrement fermée ce jour-là.**

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.  
Administration communale

### SAINT-BLAISE



#### MODIFICATION D'HORAIRE

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires:

**Le mardi 1<sup>er</sup> août 2023, les guichets seront fermés.**

**Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.**

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

**Reprise des horaires normaux dès le lundi 14 août 2023**

## France: après les émeutes urbaines Crainte d'une reprise des violences lors des festivités du 14 juillet



## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène subventionne l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écolier·ère·s et aux jeunes en formation, toute la population laténienne peut désormais bénéficier de cette promotion. La subvention peut être obtenue via le Guichet unique. Si vous n'avez pas de compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, notre administration communale peut remettre un bon papier, contre remise d'une pièce d'identité.

#### Participation communale selon les catégories d'âges:

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	<b>247.50 francs</b> 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	Adulte	<b>162 francs</b> Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	<b>247.50 francs</b> 50 % d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet [www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch) ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

### LA TÈNE

#### OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous

Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop
Mardi 1 <sup>er</sup> août	Fermé toute la journée

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 14 août 2023.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23  
Publication FAO n° 26

#### Dossier SATAC n° 116416

Parcelle(s) et coordonnées: 3813 - Marin - Epagnier; 1206410/2566645

Situation: Derrière chez Menod; Rue de la Falaise 6

Description de l'ouvrage: Remplacement de la paroi et de la haie par une clôture photovoltaïque

Requérant(s): Laurent et Florence Amez-Droz, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 42 RCC (clôtures); Distance à un alignement; Distance à l'axe d'un route

communale; Abattage de haies

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23  
Publication FAO n° 26

#### Dossier SATAC n° 116516

Parcelle(s) et coordonnées: 650 - Marin - Epagnier; 1205903/2567034

Situation: Vieilles Vignes

Description de l'ouvrage: Démolition d'un pavillon

Requérant(s): Raffaella Diana et Maria Biundo, Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Fabrice Agustoni, Atelier d'architecture de Saint-Nicolas SA, rue de Saint-Nicolas 1, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Zone à protéger 2 / Lac / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT ou Art. 22 al. 2 LAT; Espace réservé aux eaux; Distance à la forêt

Particularités: Zone de vignes et grèves; Terrain en nature de forêts; Bâtiment non recensé au RACN; Inventaire fédéral des zones alluviales et cantonal des objets à protéger «Préfergier»

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### PERTURBATION DU TRAFIC À LA RUE DE LA FALAISE, RUE DE FOINREUSE ET RUE DES TERTRES

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique 17 kV et de l'amélioration de la desserte moyenne tension, Groupe E entreprendra des travaux de fouilles dès le 17 juillet 2023 pour environ trois semaines. En parallèle, le réseau BT qui alimente les bâtiments sera refait dans le domaine public à la rue de la Falaise.

Durant la période des travaux, la circulation routière sera perturbée. Une signalisation adéquate sera mise en place et évoluera en fonction de l'avancement du chantier.

Le trafic piétonnier sera quant à lui garanti durant toute la durée des travaux. En cas de nécessité, des passerelles seront posées pour les entrées privées.

La Commune et Groupe E informent les riverains, les automobilistes et les piétons que ces travaux occasionneront des perturbations de trafic ainsi que certaines nuisances inhérentes à ce genre de chantier. Ils remercient tous les usagers du quartier de leur compréhension.

Carte topographique / Rue de la Falaise et croisée des rues La Falaise et Les Tertres:



#### Pour tout renseignement:

- Groupe E SA, Réseau MT/BT Neuchâtel: 032 732 41 11
- Commune de La Tène: 032 886 65 00 – courriel: [commune.la-tene@ne.ch](mailto:commune.la-tene@ne.ch)

## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### **RÉCEPTION DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS**

Le Conseil communal organisera le mercredi 25 octobre la réception des mérites sportifs. Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2022/2023 des résultats particuliers (médaillages, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de nous en informer.

Et, nouveauté cette année, les mérites culturels peuvent également être récompensés. Pour en bénéficier, il faut avoir été l'auteur·e d'un engagement exceptionnel dans ce domaine et également s'inscrire auprès de l'administration communale (032 886 65 00 ou commune.la-tene@ne.ch). Vous avez jusqu'au vendredi 18 août pour vous inscrire!

La Tène, le 4 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

#### **RÈGLEMENT CONCERNANT LES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS**

##### Généralités

##### **Article premier**

Le Conseil communal récompense chaque année les mérites laténiens qui sont de deux ordres:

- le mérite sportif: sportive et sportif champion·ne·e ou méritant·e dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport
- le mérite culturel: personne s'étant distinguée dans le domaine culturel ou des arts

##### Conditions

##### de domiciliation

##### **Art. 2**

Peut obtenir une récompense:

- toute personne ayant son domicile à La Tène
- toute personne faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène
- toute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène

##### Mérite sportif

##### **Art. 3**

Pour obtenir un mérite sportif, il faut

- a) pour une sportive ou un sportif individuel·le
  - avoir décroché une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romande
  - avoir été classé·e dans les quatre premières ou premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial
- b) pour les équipes, avoir décroché un titre de champion·ne cantonal·e ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure

##### Mérite culturel

##### **Art. 4**

Pour obtenir un mérite culturel, il faut avoir été l'auteur d'un engagement exceptionnel dans le domaine de la culture ou des arts; la libre appréciation de cet engagement est de la compétence du Conseil communal.

##### Autres cas

##### **Art. 5**

Le Conseil communal a la possibilité de décerner un mérite sportif ou culturel à une personne ou une équipe ne remplissant pas les conditions prévues aux articles 2 à 4 ci-dessus, notamment dans les cas suivants:

- sportive ou sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnel
- sportive ou sportif ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieux
- personne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport, de la culture ou des arts

##### Périodicité

##### **Art. 6**

La période prise en considération va de juillet d'une année à juin de l'année suivante.

##### Récompense

##### **Art. 7**

Le Conseil communal décide souverainement de la nature de la récompense.

Impossibilité de cumul

##### **Art. 8**

Une personne méritante dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne peut recevoir qu'une récompense; il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

Cas non prévus

##### **Art. 9**

Le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas non prévus par le présent règlement.

Entrée en vigueur

##### **Art. 10**

Le présent règlement entre immédiatement en vigueur; il annule et remplace toutes dispositions antérieures contraires, notamment le règlement de distribution de récompenses aux sportifs méritants, du 3 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,  
M. Eugster

Le secrétaire,  
Y. Butin

### LA TÈNE

#### **THIELLE ENTAME SA MÉTAMORPHOSE**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous informer du début des travaux de requalification de la localité de Thielle.

Les travaux commenceront par le déploiement du réseau de chauffage à distance CAD et ensuite continueront par le réaménagement de la localité et notamment le passage en zone 30 km/h.



Indiqué en bleu sur le plan, le parking communal sera occupé par l'installation de chantier durant la période des travaux. Ceux-ci débiteront à mi-août et prendront fin, au plus tard, en automne 2024.

La Tène, le 5.7.2023

### LA TÈNE

#### **AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 115980**

Parcelle(s) et coordonnées: 1258 - Thielle - Wavre; 1207917/2569120

Situation: Derrière-le-Château; Pré-du-Pont 9

Description de l'ouvrage: Projet d'aménagements extérieurs

Requérant(s): Carole Sansonnens, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans: Fehmi Shahini, Scobi Sàrl, Routes de Frasses 23, 1483 Montet

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993; Zone agricole / Entrée en vigueur le 14.04.1993; Zone à protéger / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS des communes

 **Le Landeron**  
Commune neuchâteloise



**Fête nationale  Lundi 31 juillet 2023**

**Dans le Bourg**

20h00 **Verrée** – offerte à la population

20h45 **Allocution patriotique**  
Madame Florence Nater, Conseillère d'Etat

21h45 **Cortège**  
en direction de la prairie de la piscine par la rue St-Maurice et la rue du Lac

- Drapeau suisse et torches
- Fanfare la Cécilienne
- Bannière communale
- Autorités communales
- Bannières des sociétés locales
- Enfants avec lampions et population



**Prairie de la piscine**

22h00 **Soirée festive**  
Feu patriotique, feu d'artifice, fanfare La Cécilienne

Musique et danse avec **Il Cerchio Band**, invité par le restaurant *La Piscine*

Dès minuit, soupe offerte à la population par le restaurant *La Piscine*

 **La population est invitée à pavoiser** 

La manifestation a lieu par tous les temps selon le programme ci-dessus

## LE LANDERON



## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

## Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise. Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service! Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

**Votre engagement compte, grand merci!**

## LE LANDERON



## AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 28

**Dossier SATAC n° 116798**

Parcelle(s) et coordonnées: 7444 - Le Landeron; 1211828/2572140

Situation: Les Levées; Bellerive 2

Description de l'ouvrage: Assainissement chauffage, installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Patrick Läderach et Dania Girolami Freijo, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Patrick Läderach Läderach Installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**j' ♥ le  et je me protège!**

 **Textile**    **Ombre**    **Chapeau**    **Crème**    **Lunettes**    **Hydratation**

 **VILLE DE NEUCHÂTEL**

 **VILLE DU LOCLE**  
LES BRENETS

 **La Chaux-de-Fonds**  
MÉTROPOLE HORLOGÈRE

 **VILLE ET COMMUNE DE BOUDRY**

 **Val-de-Ruz**

 **Grande Béroche.**  
«Grandeur Nature»

 **objectif.ne**  
4 RÉGIONS, 1 AGGLOMÉRATION

 **COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS**

 **ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

 **ligue neuchâteloise contre le cancer**

## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### AVIS DE TRAVAUX

##### Fermeture rue du vignoble – Pose enrobé

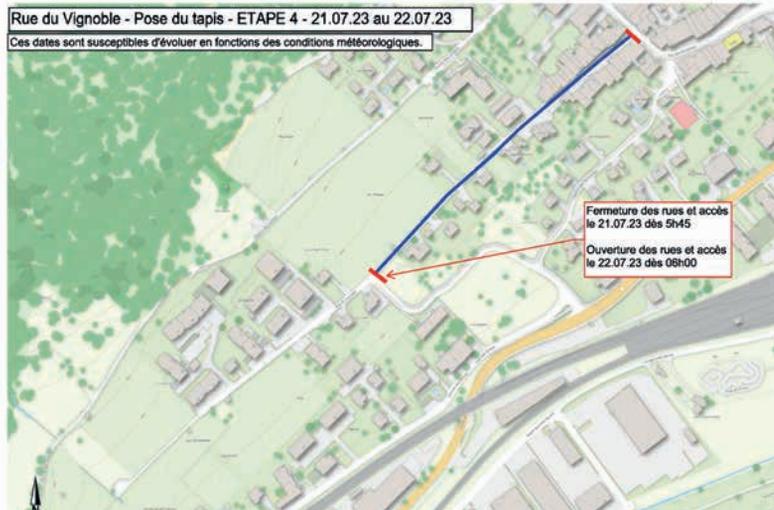
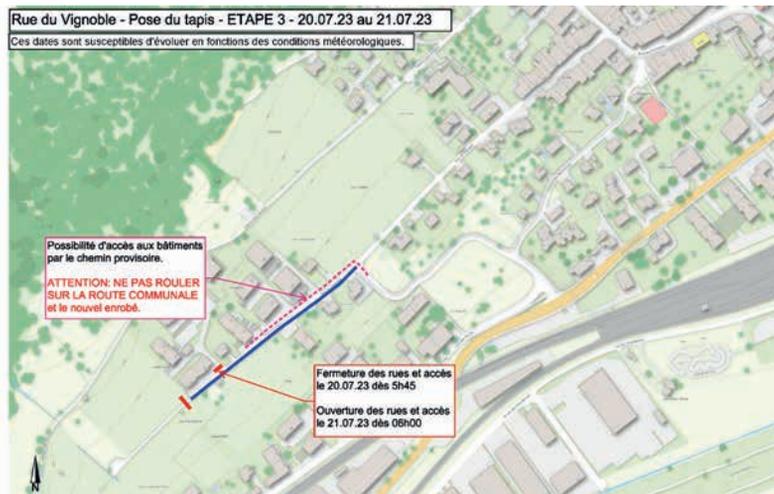
La rue du Vignoble sera fermée en 2 étapes selon les plans ci-dessous.

Une zone de stationnement est à disposition au chemin des Jardils et à la route des Pro vins.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



### CORNAUX



#### ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Cornaux,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020

##### arrête:

**Article premier** Il est interdit de stationner des véhicules des deux côtés de la rue du Vignoble à Cornaux excepté dans les cases de stationnement visiblement marquées sur la chaussée (signal 2.59.1 OSR «Interdiction de parquer par zone» avec plaque complémentaire «Hors cases»).

**Art. 2** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 26 juin 2023

CONSEIL COMMUNAL

La présidente  
I. Weber

La secrétaire  
C. Salzmänn Silva

Décision: approuvée ce jour  
Neuchâtel, le 3 juillet 2023

L'ingénieur cantonal: Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

**FETE NATIONALE**  
ENGES, HAUTERIVE, LA TENE, SAINT-BLAISE +

1<sup>er</sup> AOUT 2023 - PLAGE DE SAINT-BLAISE

12H00-02H00  
ENTREE LIBRE

SPECTACLE DE DRONES  
DJs - FOOD TRUCKS - ARTISANS

CIRQUES  
TRUPE TAJUM'S  
REVO CIRQUE  
ANIMATIONS EQUESTRES

CONCERTS  
LES PETITS CHANTEURS A LA GUEULE DE BOIS  
THE WAFFLE MACHINE ORCHESTRA  
LES MALBECS

**P. Pagani** Peinture - Papiers peints  
Rénovation de façades  
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com Natel 079 448 59 72



## AVIS OFFICIELS des communes

### HAUTERIVE



#### INFORMATION AUX PARENTS

Chers parents,

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe scolaire à la place des deux bâtiments existants, une école provisoire a été installée au Centre sportif afin d'y accueillir les élèves durant la période 2023-2026.

Les élèves devront se déplacer dans les containers construits à cet effet dès la rentrée scolaire prévue le 14 août 2023.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, nous vous rendons attentifs au fait que les enfants ne doivent en aucun cas traverser les vignes, qui sont des terrains privés, lors de leur trajet pour se rendre à l'école. Nous vous remercions de bien vouloir emprunter les chemins conventionnels.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces informations et vous souhaitons un très bel été.

Hauterive, le 30 juin 2023

### HAUTERIVE



#### ARRÊTÉ

##### concernant la circulation routière

Le Conseil communal d'Hauterive

vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958; vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### Arrête:

**Article premier** La circulation est interdite aux véhicules motorisés sur la rue de la Croix-d'Or, excepté pour les riverains, les locataires des cases et l'accès au parking de l'Auberge (signal OSR 2.14 «Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs» avec plaque complémentaire «Excepté riverains, locataires des cases et l'accès au parking de l'Auberge».

**Art. 2** Marquage en jaune de deux places livraison (signal OSR 2.50 «Interdiction de parquer» avec plaque complémentaire «Excepté livraison max. 1 h»).

**Art. 3** Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées.

**Art. 4** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 30 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

A. Gerber

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, 5 juillet 2023

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

Le secrétaire

T. Zeller

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

### HAUTERIVE



#### ARRÊTÉ

##### concernant la circulation routière

Le Conseil communal d'Hauterive

vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958; vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### Arrête:

**Article Premier** Il est interdit de circuler pour tous les véhicules, à l'exception des véhicules de livraison, sur un secteur de l'article privé n°1609 du cadastre de la commune d'Hauterive, propriété de la commune d'Hauterive, plus précisément sur le secteur délimité en rouge sur le plan annexé daté du 15 janvier 2021 qui fait partie intégrante de la présente décision (signal n° 2.01 OSR «interdiction générale de circuler dans les deux sens» avec plaque complémentaire «Excepté les véhicules de livraison»).

**Art. 2** Une place de stationnement marquée au sol (en jaune) et réservée à au tenancier de la buvette (signal OSR 4.17 «Parcage autorisé» avec plaque complémentaire «Réservé au tenancier de la buvette»).

**Art. 3** Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées.

**Art. 4** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 30 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

A. Gerber

Le secrétaire

T. Zeller

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, 5 juillet 2023

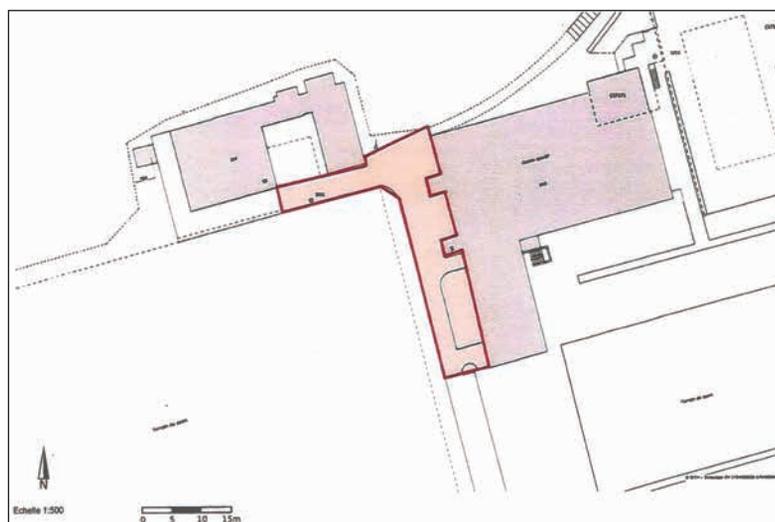
L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département de la gestion du territoire, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

### GÉOPORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE NEUCHÂTELOIS



## AVIS OFFICIELS des communes

### HAUTERIVE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 28  
**Dossier SATAC n° 116434**  
Parcelle(s) et coordonnées: 1318 - Hauterive; 1206529/2564441  
Situation: Champréveyres-Dessous; Rouges-Terres 61  
Description de l'ouvrage: Installation d'une climatisation  
Requérant(s): Serdar Ozveren SUSS MicroOptics SA, 2068 Hauterive  
Auteur(s) des plans:  
Demande de permis de construire: Sanction minime importance  
Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 25.05.1994  
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt  
Particularités:  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### HAUTERIVE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.07.23 au 25.08.23  
Publication FAO n° 28  
**Dossier SATAC n° 116495**  
Parcelle(s) et coordonnées: 1061 - Hauterive; 1207391/2564677  
Situation: Champs Trottets; Chemin de la Marnière 47  
Description de l'ouvrage: Construction d'un canal de cheminée  
Requérant(s): Nicolas Christe, 2068 Hauterive NE  
Auteur(s) des plans:  
Demande de permis de construire: Sanction minime importance  
Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 25.05.1994  
Autorisation(s) spéciale(s):  
Particularités:  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:  
L'enquête publique est ouverte du 14.07.2023 au 25.08.2023  
Publication FAO n°: 28  
**Dossier SATAC n°: 116654**  
Requérant: CHARPIÉ Patrick  
Article cadastral n°: 4146  
Situation: Chemin des Ruedebins 7; Lieu-dit: Les Grillettes  
Auteur des plans:  
Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure  
Sanction: minime importance  
Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.  
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.  
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.  
Cressier, le 14 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### NOUVELLES AMENDES QR



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, la sécurité publique de Cressier est équipée de carnets d'amendes d'ordre QR.  
Le temps du carnet à souches avec amendes en 3 exemplaires, bulletin de versement, feuillet orange et sachet plastique est révolu. Dès aujourd'hui les amendes se limitent à une unique feuille résistante à l'eau, le reste du traitement étant entièrement numérique.  
Cette solution, déjà déployée dans de nombreuses communes du canton, simplifie le processus pour l'agent, qui bénéficie d'informations sur les véhicules, diminue le risque d'erreur et simplifie la compréhension pour la personne amendée, toutes les informations étant clairement accessibles via le code QR. Cela évite aussi les problèmes de lisibilité liés aux conditions météorologiques.

#### J'ai reçu une amende d'ordre avec un code QR, que faire ?

1. Scanner le QR-Code qui se trouve sur l'amende pour connaître le motif de votre amende et procéder au paiement en direct.
2. Se rendre sur le site [www.guichetunique.ch/paiement](http://www.guichetunique.ch/paiement) et introduire la référence web qui se trouve sur l'amende.

#### Vous n'avez pas accès à internet ou n'êtes pas à l'aise avec le numérique

Aucun souci, vous pouvez attendre la notification de l'amende ainsi que le bulletin de versement qui sont envoyés au propriétaire du véhicule après 30 jours, sans frais supplémentaires.  
Pour plus d'informations: [www.ne.ch/amendes](http://www.ne.ch/amendes)

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:  
L'enquête publique est ouverte du 07.07.2023 au 25.08.2023  
Publication FAO n°: 27  
**Dossier SATAC n°: 116558**  
Requérant: PATKOVIC Fikret  
Article cadastral n°: 5351  
Situation: Chemin des Marais 14; Lieu-dit: Les Gouilles  
Auteur des plans: M. Olivier Ray, 2R Technique SA, 2034 Peseux  
Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur extérieure  
Sanction: minime importance  
Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.  
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.  
**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.**  
Cressier, le 7 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Cabinet dentaire du Landeron du  
Dr K.-F. MARTI et du Dr Alexandre VIKOL  
sera fermé du lundi 17 juillet  
au mardi 1<sup>er</sup> août 2023.

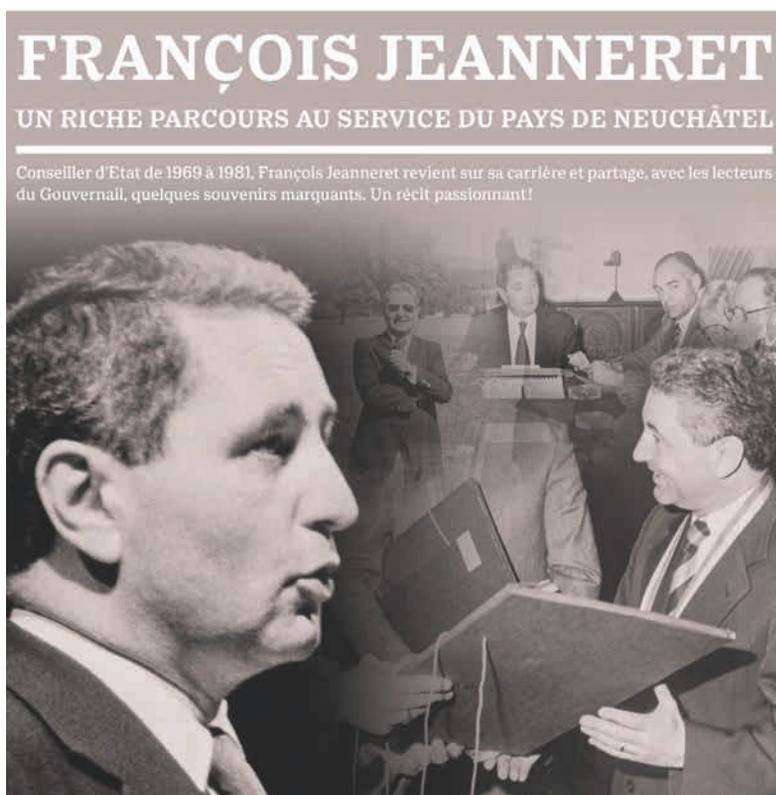
En cas d'URGENCES durant cette période  
Contacter le numéro 032 730 12 00



## SAINT-BLAISE

N° du « Gouvernail » de juin-juillet 2023

### François Jeanneret: un riche parcours au service du Pays de Neuchâtel



Récemment sorti de presse, le no de juin-juillet 2023 du « Gouvernail » est consacré à François Jeanneret, 91 ans, habitant de Saint-Blaise, qui fut conseiller d'Etat de 1969 à 1981 et conseiller national de 1979 à 1991. Il suit toujours avec passion l'évolution politique dans son canton, en Suisse et dans le monde.

Sous la plume d'Antoinette Béguin, le « Gouvernail » évoque la formation et les activités de François Jeanneret avant son accession au Conseil d'Etat. Elle relate les changements fondamentaux survenus au Château depuis 50 ans: la technologie, le versement des salaires, l'inflation grandissante, la tenue de cérémonie exigée pour le Conseil d'Etat, un tournant fondamental pour l'école (la scolarité, les vacances, les jardins d'enfants) et la charge de conseiller d'Etat.

Quelques grands dossiers, traités à l'époque par le Conseil d'Etat, sont cités: la construction de la N5, à Neuchâtel, la microtechnique et « Archives pour demain », (enregistrement filmé de 130 portraits de Neuchâtelois et Neuchâteloises).

Et Antoinette Béguin d'écrire: « Homme chaleureux, très attentionné pour les autres, François Jeanneret garde un regard attentif sur l'évolution du monde. Avec son épouse Dominique, ils aiment à réunir leurs trois filles, leurs gendres et surtout leur huit petits-enfants qui sont leur fierté. »

Jusqu'à épuisement du surplus du tirage, on peut obtenir gratuitement ce no du « Gouvernail » en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du « Gouvernail », Rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise: legouvernail2072@gmail.com

## ENTRE-DEUX-LACS

### Le Machaon – le papillon de vos jardins



**Un individu vaque à ses occupations dans votre jardin. C'est certainement un Machaon en pleine croissance. Depuis quelques semaines déjà, ces individus se font de plus en plus présents. Mais les connaît-on vraiment ?**

Vous avez peut-être remarqué ce drôle d'individu. Durant plusieurs jours, il ne se déplace presque pas, mais préfère flâner sur vos feuilles de fenouil. Ne vous inquiétez pas, vos fenouils resteront en pleine forme. Les jours passent et l'individu qui, pour l'heure est encore en phase de croissance, prend jour après jour un peu plus d'ampleur. Présent dans la plupart des jardins de l'Entre-deux-Lacs, il se retrouve en de nombreuses régions tempérées de l'hémisphère nord. Depuis mi-juin, cet ami inoffensif se fait une place dans le jardin, et il devient pratiquement impossible de ne pas l'apercevoir. Vous en avez enfin repéré un, à coup sûr un deuxième et un troisième individu ne se cache pas loin. En un mois, notre compère lépidoptère (c'est le nom que les scientifiques donnent aux papillons), qui est encore chenille à ce moment-là, se métamorphose en Machaon adulte. Ses couleurs resteront dans l'ensemble assez similaires à son enfance, tirant inlassablement entre le vert et le jaune-orangé, le dos zébré de stries noires. Cela dit, ne vous aventurez pas à taquiner ses couleurs, au risque de voir saillir son osmeterium (glande odorante chargée d'éloigner les prédateurs potentiels) et d'en être imprégné durant un petit moment.... Adulte, la teinte prédominante du Machaon (ou Grand porte-queue pour les intimes) est le jaune délimité de noir aux bords des ailes. Le vert aura entièrement disparu, et seule une légère marque rouge restera perceptible sur son aile postérieure. Durant sa courte vie (le Machaon ne vit pas plus de quelques semaines, ce qui est toujours mieux que l'Ephémère qui ne vit quant à lui qu'un seul et unique jour), le Machaon dépensera pratiquement la totalité de son énergie à se reproduire. Au fur et à mesure que sa vie d'adulte s'écoule, ses couleurs vivent des premiers instants perdront en intensité, s'affaissant petit à petit à l'instar de ses ailes abîmées dues aux frottements avec les plantes. Alors, même si nous n'avons pas la chance de pouvoir admirer sous nos latitudes l'« Uranie de Madagascar » qui est considéré, à juste titre, comme l'un des plus beaux papillons du monde (n'hésitez pas à faire un petit tour sur internet à son sujet), prenons le temps tout de même d'admirer notre splendide Machaon.

CZ Le temps que cet article paraisse, votre Machaon aura sans aucun doute déjà pris son envol et vous le retrouverez, cette fois-ci, sur le bord de votre balcon ou sur celui de votre chapeau.

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

## LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



# Des vacances respectueuses de l'environnement



Crédit: Anne May

**Pour beaucoup, l'été est synonyme de vacances et de voyages, une parenthèse de plaisir et de découvertes, bienvenue dans la routine quotidienne. Si le tourisme est pointé du doigt pour son empreinte carbone, il existe des moyens simples de rendre nos voyages plus durables et de profiter de nos vacances en minimisant leur impact négatif. Le plus souvent, il s'agit simplement d'adopter les mêmes comportements responsables sur son lieu de vacances qu'à la maison.**

### Emporter des conteneurs réutilisables et des cosmétiques solides

En voyage, il peut être difficile de réduire sa consommation de plastique à usage unique. Comme à la maison, les bouteilles d'eau en PET et les sacs plastiques s'accumulent rapidement. Pour palier à ce problème, il suffit d'emporter avec soi les objets réutilisables que l'on utilise quotidiennement, comme son sac à commissions, sa gourde, ou sa boîte à repas. Ces objets ne prennent pas de place dans les bagages si on les utilise comme compartiments de rangement. Il convient aussi d'éviter d'acheter des articles de toilette en format mini, emballés dans du plastique et jetés à la fin du voyage. A la place, préférez les produits solides, sans déchets. Dentifrice, shampoing, après-shampoing et savon sont tous disponibles sous cette forme idéale pour les voyages.

### Utiliser des moyens de transport respectueux de l'environnement

Pendant les vacances, tout déplacement est une forme de tourisme. Comme on a du temps

à disposition, utiliser des moyens de transport respectueux de l'environnement devient plus facile et plus amusant qu'à la maison. Marcher ou faire du vélo dans une ville n'est pas seulement durable, c'est aussi un excellent moyen de découvrir certains lieux difficilement accessibles en voiture. Prendre le train ou le bus plutôt qu'un taxi ou une voiture de location permet non seulement de réduire son empreinte carbone mais aussi de côtoyer la population locale.

### Consommer local

De nombreux voyageurs ont tendance à faire leurs achats, à séjourner et à manger dans les mêmes chaînes commerciales que chez eux. Non seulement cela ne contribue pas à l'économie locale, mais cela empêche de découvrir ce dont est fait le quotidien du pays que nous visitons. Les vacances devraient plutôt être l'occasion de sortir de sa zone de confort. Faites plutôt vos courses dans les épiceries et dégustez des plats locaux qui privilégient des ingrédients produits localement.

### Privilégier le «slow tourism»

Le slow tourism, ou tourisme lent, consiste à prendre le temps d'explorer sa destination. Au lieu d'essayer de visiter autant de lieux que possible en deux semaines, choisissez une ou deux destinations où vous pourrez rester plus longtemps. Cette approche permet de mieux s'immerger dans une nouvelle culture et de mieux la comprendre. Et ce n'est qu'en prenant le temps que l'on peut découvrir des joyaux cachés, loin des circuits touristiques de masse.

### Si possible, voyager hors saison

Les variations saisonnières massives de fréquentation touristique sont difficiles à absorber et provoquent une instabilité pour les habitants de la région. De nombreux commerces sont obligés de fermer pendant la basse saison, ce qui est difficilement viable à long terme. En outre, le coût de la vie peut augmenter artificiellement pendant la haute saison, tandis que les foules empêchent les habitants de vaquer à leurs occupations quotidiennes.

Lorsqu'on peut se le permettre, voyager pendant la basse saison est un excellent moyen d'être un touriste plus durable et de lutter contre le surtourisme. Pour la personne qui voyage, cela signifie moins de foules, des prix plus abordables et une expérience plus locale. Pour les destinations, cela réduit la pression pendant la haute saison tout en permettant de bénéficier d'un revenu touristique constant tout au long de l'année.

### Contrôler sa consommation, comme à la maison

Lorsque nous sommes en vacances et que

nous ne logeons pas chez nous, nous avons parfois l'impression d'avoir un laissez-passer pour faire ce que nous voulons. Il peut être tentant de prendre de longs bains dans la baignoire de l'hôtel, de changer de serviette chaque jour ou de laisser la climatisation et les lumières allumées toute la journée. Malheureusement, nos comportements de consommation en vacances ont exactement les mêmes effets négatifs sur l'environnement qu'à domicile.

### Choisir ses activités judicieusement

Optez pour des activités qui ont un impact minimal sur l'environnement, comme la plongée en apnée, le kayak ou l'observation de la faune et de la flore, plutôt que pour des activités qui impliquent des nuisances environnementales, sonores ou une production excessive de déchets. Avec le développement du «volontourisme» – une forme de tourisme qui conjugue voyage et engagement volontaire –, il est aussi devenu facile de participer à des actions locales de protection de l'environnement, comme le nettoyage des plages ou la restauration d'habitats naturels.

### Limiter ses publications sur les réseaux sociaux

Nous voulons tous les mêmes photos emblématiques prises dans les mêmes lieux emblématiques. De plus en plus de touristes sont attirés dans certains endroits clés à travers le monde afin de réaliser les mêmes prises de vue que celles partagées sur les réseaux sociaux par leurs influenceurs préférés. Cette tendance nourrit le surtourisme et a un effet négatif sur les destinations touristiques dont certaines sont désormais étouffées voire mises en péril par cette mode.

Comme le dit le WWF, nul besoin d'être parfait pour protéger le climat. Par contre, chaque petit geste compte. Passez le mot, et bonnes vacances!

En partenariat  
avec

**viteos**  
partenaire de transition énergétique



## ENTRE-DEUX-LACS

# La nature vous tend les bras balades fraîcheur chez nos voisins d'à côté

**Le Chemin des Vignes** - il relie Bienne à La Neuveville et vous offre un panorama grandiose sur le lac de Bienne et l'île Saint-Pierre d'un côté, et sur le vignoble biennois de l'autre. Il traverse aussi plusieurs jolis petits villages viticoles, où il fait bon s'arrêter sur une terrasse pour déguster un délicieux verre de vin de la région.

**Chemin de la Sorcière** - les gens du coin racontent que les sorcières venaient s'y baigner autrefois... Sorcières ou pas, avec ses escaliers taillés dans la roche, ses joyeuses cascades et ses bassins, la Combe du Pilouvi a tout d'un lieu magique! Après la balade, accordez-vous un moment de détente bien mérité à la plage de votre choix.

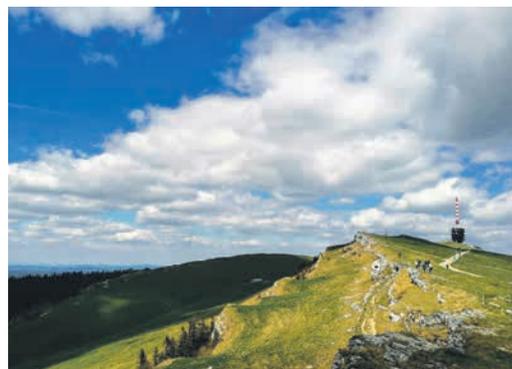
**Musique & Patrimoine** - Les Jardins Musicaux, le Parc Chasseral et le Parc du Doubs, proposent, du 16 au 27 août, dans différents lieux inhabituels, une série d'événements alliant expériences musicales de haut vol et découvertes du patrimoine régional. Voir programme complet sur: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch)



**Une crête vers Neuchâtel** - De la montagne au lac, c'est le programme du jour avec en prime de nombreux points de vue. Environ

500 m. de descente en pente douce à travers forêts et pâturages boisés. (aller bus alpin Nods-Chasseral).

**Chasseral-Chaumont** - Cette excursion est faite pour celles et ceux qui préfèrent la descente à la montée. On plonge tout en douceur et en dénivellé de la montagne pelée par le mordant de l'hiver aux forêts denses des cotéaux. Le début de la randonnée démarre à l'Hôtel Chasseral où vous aura déposé le bus en provenance de la Neuveville. (15 km 4h00)



**Chasseral par la Combe Biosse** - Empruntez la sauvage Combe Biosse dans le Val de Ruz sous la crête du Chasseral pour accéder au sommet de cette montagne. La descente s'effectue à travers les forêts et les pâturages de Chasseral. (15 km 4h30)

**Réserve de la Combe Grède** - Située sur le flanc nord de Chasseral, la réserve naturelle de la Combe Grède vous transporte dans des gorges profondes et sauvages. Au moyen de passerelles, d'escaliers taillés dans le rocher et d'échelles, vous franchissez les hautes falaises calcaires. Vous atteignez la crête de Chasseral et son point de vue en traversant les pâturages. (dép/arr St-Imier, 13.90 km, dénivellé 905 m)

**La Tournée des Métairies** - Au milieu des forêts et pâturages, la balade sur les hauteurs des Prés-d'Orvin vous permet de faire des pauses dégustation de produits fermiers dans

une dizaine d'établissements. Vous souhaitez allier le plaisir des papilles avec le plaisir des yeux et des mollets? Ce tour est fait pour vous.

**Le Sentier des Sculptures** - Contemplez l'art et la nature dans une forêt habitée par d'étranges personnages et animaux en bois sculptés. L'émerveillement est à son comble. Départ de Lamboing, 4.30 km 2h)

**Les Gorges de Douanne** - Démarrez du célèbre centre sportif de Macolin, traverser pâturages boisés de la Montagne de Douane, engagez-vous dans la fraîcheur des gorges de Douanne. Savourez le coup d'œil splendide sur le vignoble et les Alpes. (10.25km 2-4 h).



Pour plus d'informations sur les balades et pour d'autres suggestions, consultez le site [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch) / randos et découvertes.

GC

## LA TÈNE

### Actions pour le climat



#### Saviez-vous que ...

En 2020, environ 6.1 millions de tonnes de déchets urbains ont été produits en Suisse. La moitié a été incinérée, ce qui a représenté 350 kg par habitant et par année, alors que le solde a été collecté séparément en vue d'être recyclé (déchets verts, papier, verre).

La même année, au niveau de la commune de La Tène, la quantité de déchets récoltée pour tous les ménages a été de 593'856 kg; elle s'est élevée à 301'021 kg pour les entreprises.

## Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques  
Helder Fernandes  
Rue de la Rosière 2  
2000 Neuchâtel

**032 725 29 79**  
**[www.garage-parcs.ch](http://www.garage-parcs.ch)**

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

## LIGNIÈRES

### C'était hier ... la Fête de Jeunesse sur le préau



**Sans être un lugubre manoir plein de petits fous délirants, le collège de la Gouvernière à Lignières a pourtant bien hébergé sur son préau la célèbre et macabre Famille Addams, de la série télévisée, à l'occasion de la Fête de la Jeunesse.**

Selon le rite établi il revenait aux élèves de 8<sup>e</sup>, leurs parents et les membres de la CESC, d'organiser la fête de clôture scolaire. Inspirés par le thème de La Famille Addams, pas comme les autres, ils ont fait fort dans le décor. En toile de fond 11 stèles, portant l'inscription RIP, dédiées aux 8<sup>m</sup> disparus, (ils seront au C2T), regrettés camarades auprès desquels sont venues se recueillir les filles Addams, gracieuses dans leur tenue gothique chic. Sur le préau régnait un air de folie joyeuse, des maîtresses d'école tout de noir vêtues, un public familial nombreux, la fête avait son charme dans son genre fantastique! Et du monde en patience attendait tout bonnement devant les stands, chacun a trouvé sa boisson et son plat, autour de tables l'ambiance était propice à la détente.

La fête couronnait de belles journées sportives et de découvertes vécues par les élèves notamment en cette fin d'année scolaire. Moment phare pour eux a sans doute été, après moult répétitions, leur



participation au concert de Junior Tshaka dans le cadre du 100<sup>e</sup> de la fanfare de Lignières. Qu'ils étaient fiers en jaune-bleu, couleurs villageoises, au milieu de l'orchestre, les oiseaux confectionnés par leurs soins plantés dans le décor, enthousiasmes ils ont donné de la voix en interprétant *Comme un oiseau*, *La Jungle*, *Crois en toi*, *Danser sous la pluie*, et d'autres tubes du célèbres chanteur neuchâtelois qu'ils ont trouvé « très aimable et sympa ». Ils se souviendront aussi de leur course d'école aux grottes du Vully, des découvertes en forêt, des plantes consommables repérées aux Prés d'Orvin et à Nods, dans le cadre des activités proposées par le Parc Chasseral. Ils n'ont pas vécu les joutes mais ils ont connu des surprises dans le jeu de piste Les Chenapans à Neuchâtel. La nuit en classe, le repas-crêpes pris au collège, leurs jeux et bricolages en atelier, sont gravés dans leurs cahiers de souvenirs. Après avoir rangé les classes, comme il se doit, ils se sont tous retrouvés au Gibet autour d'une grillage, l'école était finie! Quel programme... les vacances sont méritées! GC

## SAINT-BLAISE

### Vol à l'église catholique: pourquoi?



**Le 24 juin dernier, la statue de la Vierge qui trônait dans l'église catholique de Saint-Blaise a disparu.**

Ce vol, car il faut bien appeler ainsi cet acte pour le moins étrange, a surpris et interrogé plus d'un. Pourquoi un tel acte: bêtise de fêtards, déception de croyant, peut-être par intérêt financier (bien que cette statue ne représente pas le saint Graal)? On se perd en conjecture. Cet objet symbolique n'a de valeur que pour celles et ceux qui viennent s'y recueillir.

#### Rendez-la!

Tant l'équipe pastorale, le conseil de paroisse que les paroissiennes et les paroissiens demandent à l'auteur ou aux auteurs de cet acte de soit rendre la statue anonymement à l'église, soit par écrit ou oralement (et toujours anonymement) annoncer où la statue peut être récupérée.

Rapportez-moi où vous m'avez prise!

DJ

## PROJECTION D'UN FILM

Envie de sortir?  
Le Conseil communal de La Tène vous invite à partager un moment agréable et convivial sur la plage de La Tène

**SAMEDI 15 JUILLET 2023**  
**À LA PLAGE DU CAMPING DE LA TÈNE**  
**OUVERTURE DES PORTES À 20H - FILM À 21H00**

**NICOSTRATOS LE PÉLICAN**  
(DÈS 7 ANS)

Entrée libre, mais n'oubliez pas d'apporter de quoi vous asseoir !

## PRÊLES – FÊTE VILLAGEOISE

### Faire le tour du monde en trois jours sur le Plateau

Prêles convie au voyage le temps de sa traditionnelle Fête villageoise, et le moins que l'on puisse dire, c'est que cela va bouger et s'animer trois jours durant. Le comité a en effet tout mis en œuvre pour que la fête soit belle, sollicitant toutes les bonnes volontés pour faire de cet incontournable estival un véritable festival de couleurs et de saveurs. «Lorsque nous avons débuté nos préparatifs, nous étions encore dans l'incertitude quant au budget alloué à notre événement», confie d'entrée de jeu Chloé Imer Dauwalder, à la tête du comité de la Fête villageoise de Prêles. «Le comité est néanmoins allé frapper à de nombreuses portes et tout le monde a accepté de jouer le jeu. C'est magnifique. Même si le thème de la fête est «Le Tour du monde en trois jours», nous tenons à relever le bel esprit solidaire dont tout le monde a fait preuve.»

A commencer bien sûr par les commerçants et sociétés locales, ainsi que les artistes conviés pour animer les soirées. Ainsi, il y aura nombre de guignettes avec, à chaque fois, un pays et ses recettes à découvrir. L'épicerie locale proposera sa propre animation, tandis que la Table de l'Ours, à deux pas, invite à confectionner des biscuits qui fleurissent de parfums capiteux.

«Nous avons également envie de faire participer les enfants autrement cette année», relève Chloé Imer Dauwalder. Educatrice de l'enfance elle-même, elle tenait à ce que l'enfant trouve sa place au sein de la fête, et puisse s'y impliquer à sa mesure. «Dans nos réflexions, le comité s'est souvenu, non sans émotion, des fêtes villageoises qui ont ponctué notre enfance. Nous attendions tous avec impatience cet événement et nous revenions toujours avec de beaux souvenirs et des moments forts partagés avec nos parents ou nos amis de l'époque. Un heureux mélange entre traditionnel et culturel. C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes approchés de la Galerie Artiz qui exposera les œuvres des élèves des écoles le temps de la fête.»

Des enfants également invités à s'impliquer et à faire la différence lors de la Course de la Solidarité qui aura lieu le vendredi précédent la Fête villageoise. «En nous associant à cet autre événement qui se déroule également à Prêles, nous faisons un lien entre les deux et invitons les enfants à courir pour la bonne cause. Comme cette fois le

projet de l'EPER soutenu viendra en aide aux petits paysans au Brésil, c'est une belle façon de montrer aux enfants l'impact qu'ils peuvent avoir, et l'importance de s'inscrire dans une démarche durable.» Les œuvres des enfants seront vendues lors de cette exposition et, à l'achat d'une œuvre, une partie de la somme sera remise au comité de la Course de la Solidarité et l'autre sera pour les enfants qui ont réalisé ensemble le projet. Ils pourront ainsi s'offrir un rêve en commun, une sortie ou financer un autre projet. C'est une belle façon de mettre à l'honneur ce magnifique événement qu'est la Course de la Solidarité et c'est, pour le comité de la Fête villageoise, une richesse indéniable que de pouvoir collaborer avec d'autres manifestations organisées sur le Plateau de Diesse.

Très dynamique, le comité a également décidé de plancher activement sur les trois soirées de ce dernier week-end d'août, avec, le vendredi soir, les prestations de plusieurs jeunes du Plateau qui font de la musique depuis toujours et qui auront la chance de présenter leurs productions devant un public nombreux. Samedi, la soirée se déroulera en deux parties. D'abord, un magnifique spectacle intergénérationnel entre les aînés et les enfants du Plateau de diesse, un spectacle créé entre une mère et sa fille, Mesdames Cattin et Aeberli, suivi en deuxième partie de soirée par le concert de Junior Tshaka qui a de nombreux titres en lien avec le thème du week-end et les divers appels au respect de notre planète. La dernière soirée permettra à Backslash, groupe basé à Lamboing, de faire chanter et danser les foules. De folles soirées donc, rythmées et animées qui donneront le ton à la fête jusqu'au cœur de la nuit.

«Nous sommes extrêmement reconnaissants envers toutes celles et ceux qui s'engagent pour que notre Fête villageoise soit belle et elle le sera», se réjouit Chloé Imer Dauwalder. Entre animations, concerts et même Souk des Secs le samedi matin, un marché artisanal réunissant une trentaine d'artisans sur la place du même nom, chaque moment vaudra le tour et le détour, d'un pays à l'autre en un saut de puce, un dépaysement assuré sans quitter la belle région qui est la nôtre. Une Fête villageoise qui fera date et dont on se souviendra. A ne manquer sous aucun prétexte! CS



Le comité au complet

De gauche à droite devant : Annick Rosselet, Camille Schneider, Chloé Imer Dauwalder, Florence Béguin, Gaël Schneider et Bastian Löffel  
De gauche à droite derrière : Paul-Albert Gauchat, Céline Racine, Magali Clerc, Jean-René Löffel et Armand Béguin

## IMPRIMERIE MESSEILLER / BULCOM – NOTRE APPRENTIE JOANIE SINZ A OBTENU SON CFC

### Un gautchage en bonne et due forme... dans la fontaine au cœur de Peseux!



**C'est une tradition dans le monde de l'imprimerie: tout nouveau diplômé finit invariablement à l'eau! Une intronisation symbolique, un baptême qui donne un sacré coup de fouet et couronne un apprentissage terminé avec succès. A peine l'annonce des résultats, les collègues de Joanie Sinz ont donc tout préparé, dans la plus grande discrétion, pour la surprendre jeudi dernier sur le coup des 17h. Ficelée et harnachée, elle a été d'abord hissée dans un caddie décoré à son image, avant d'être promenée au centre de Peseux, avec un petit détour par les rayons de la Migros, avant d'atterrir dans la fontaine spécialement remise en fonction pour cette intronisation. Un moment festif et drôle, ponctué du discours officiel de son collègue François Bottacin qui avait pour sa part été jeté dans la même fontaine... quelques 32 ans plus tôt!**

Sa formatrice a salué son engagement, elle qui était son «petit buzzer préféré». «Toi qui sais dessiner les tire-laits, les boas et l'érosion comme personne. Ce qui nous manquera le plus, c'est ton rire. Un rire incomparable et contagieux, unique en son genre. Au fil des années, nous t'avons vu t'émanciper et gagner en confiance, en maturité et en autonomie. Nous sommes toutes et tous confiants: tu sauras tracer ta route et faire ton chemin dans la vie, et mener ta vie professionnelle comme tu l'entends. Nous te souhaitons plein succès et espérons que tu passeras nous voir de temps en temps voir tes anciens collègues. Des collègues que tu pourras désormais considérer comme des ami-e-s.»

Conviés par lesdits collègues, les parents de Joanie ont ensuite partagé un apéro amplement mérité avec toute l'équipe, permettant à la nouvelle diplômée d'aller se changer pour mettre des habits secs. Même si elle n'a pas encore de plans précis, elle pense aller faire un séjour linguistique en Angleterre pour parfaire ses connaissances de la langue de Shakespeare. Ce qui est sûr, c'est qu'elle gardera longtemps en mémoire, au même titre que toute l'équipe, cette intronisation avec diplôme en bonne et due forme à la clé. Un souvenir lumineux, et quelque peu... mouillé, cela va de soi.

«Bon vent chère Mojo Jojo, prends bien soin de toi, et continue à être cette fille extraordinaire qui illuminait nos journées de travail et que nous apprécions au-delà de ce que l'émotion nous permet de dévoiler aujourd'hui.»

CS





## CORNAUX

### Un champion de mathématiques



**George MacDougall, 13 ans, s'est brillamment qualifié pour la finale internationale des jeux mathématiques qui aura lieu les 25 et 26 août prochains, à Wrocław, en Pologne!**

Originaire d'Ecosse, le jeune garçon a emménagé à Cornaux, il y a 4 ans, avec ses parents, son frère et sa sœur. George, pour qui c'était déjà la troisième participation aux jeux mathématiques, s'est classé à la sixième place lors de la finale nationale qui s'est tenue à Fribourg au mois de mai dernier. Et pour la première fois, il a même fait un sans-faute, c'est le chronomètre qui a été décisif et qui a départagé les meilleurs! «J'ai même trouvé les problèmes plus faciles que lors de la demi-finale de ce printemps» précise-t-il avec le sourire. George était très content de son résultat mais il n'a appris que récemment qu'il était qualifié pour la finale internationale. «Un matin, j'ai allumé mon téléphone et j'ai ouvert un e-mail qui m'annonçait ma qualification; j'ai tout d'abord cru que c'était un ancien message pour ma qualification à la finale suisse, avant de comprendre ce qui m'arrivait et d'annoncer la nouvelle à mon papa, qui l'a ensuite annoncée à ma maman!» dit-il avec malice et fierté. Si le frère et la sœur de George sont aussi des habitués des concours de jeux mathématiques, il est le premier de la fratrie à aller si loin! «J'ai toujours aimé les mathématiques, et quand mon enseignant a proposé de nous entraîner quelques mercredis après-midi pour la demi-finale j'ai tout de suite accepté!» Après l'annonce de sa qualification, George a même participé à un week-end, début juillet, organisé par la Fédération suisse des jeux mathématiques pour motiver et entraîner ces petits champions. Si évidemment les mathématiques étaient l'activité principale, au programme on retrouvait également des jeux de société et de stratégie, pour le plus grand plaisir de tous.

Elève studieux, outre les mathématiques, il apprécie particulièrement les langues, et notamment l'allemand, qu'il a découvert en arrivant en Suisse ainsi que les sciences! Il faut dire que dans la famille, on a l'esprit scientifique: papa est ingénieur en micro-électronique alors que maman est une spécialiste en biologie et en génétique. D'ailleurs, George rêve aussi d'embrasser une carrière scientifique, puisqu'il aimerait devenir botaniste «j'adore les plantes et plus particulièrement les cactus» avoue-t-il volontiers!

Et quand il n'est pas à l'école, George joue de la batterie et se produit régulièrement lors de petites manifestations régionales et pratique le badminton dans le club de Cressier. Enfin, c'est un féru d'origami depuis qu'il est tout petit.

Les 25 et 26 août prochains, c'est avec son papa que George s'envolera pour Wrocław, en Pologne, pour la finale internationale. Bien qu'un peu nerveux, il est très impatient à l'idée de vivre cette aventure et déclare d'ores et déjà qu'il participera à ce concours l'année prochaine, quoi qu'il arrive!

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

#### Groupe de jeunes (BUZZ)

**Le BUZZ (groupe de jeunes) est en France à Carcan-Plage du 9 au 15 juillet**

Ils sont environ 35 à être partis en bord de mer pour vivre une semaine de plage, de sports nautiques et d'approfondissement sur la question «Qu'est-ce qu'un disciple authentique de Jésus?»

Pensons à eux dans nos prières!

Plus d'infos sur la suite du programme estival: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ENTRE-DEUX-LACS

**CAMP DES 65 + (Camp des aînés) – du 25 au 30 septembre à Adelsboden**

Venez nous rejoindre pour une semaine ressourçante dans cette région splendide! **Balades, jeux, chants et moments d'échanges sur le thème du voyage.**

Contact: Delphine Collaud, pasteur – flyer sur le site ou sur demande au secrétariat.

Davantage d'infos sur le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) et flyers des activités dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Dimanche 16 juillet

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. La garderie et les activités de l'enfance n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires estivales.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

#### Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

#### Mardi 18 juillet

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

#### Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignières

#### Dimanche 16 juillet

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jedi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

## CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### Location des locaux

Temple de Lignièrès:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch  
Temple et salle de paroisse du Landeron:  
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch  
Centre paroissial réformé de Cressier:  
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.  
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27  
Contact: foyerstblaise@gmail.com  
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer  
**Secrétariat pastoral et paroissial:**  
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 14 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 15 juillet - St. Bonaventure

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 16 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Mardi 18 juillet

8h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Jedi 20 juillet

8h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

#### Vendredi 21 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 22 juillet - Ste. Marie Madeleine

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 23 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant les vacances de l'abbé Leonardo Kamalebo:  
Pour juillet, Abbé Gerard Muanda 0327571186 et 079 367 79 32, pour août, Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 076 672 72 80 et pour septembre, octobre et novembre tous les deux.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

P.S: Le secrétariat sera fermé les mardis et jeudis des semaines 28 et 29 (11, 13, 18 et 20 juillet). De retour le mardi 25 juillet.

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Mardi 18 juillet

11h00 Messe au Foyer

#### Jedi 20 juillet

11h00 Messe au Foyer

19H00 Conseil de paroisse à la cure

L'abbé Gérard est disponible durant tout le mois de juillet, tous les jours pour entendre des confessions de 10h à 12h ou avoir un entretien spirituel avec vous.

Merci de vous annoncer au 079 367 79 32.

**Information aux parents d'enfants qui vont commencer la 3<sup>e</sup> H à l'école en août.** Dans nos paroisses catholiques de Cressier – Cornaux, du Landeron et de Lignièrès, ce sera aussi le début de la catéchèse pour les enfants de religion catholique.

Si vous désirez que votre enfant commence sa catéchèse en septembre et que vous n'avez pas reçu de courrier d'inscription, vous pouvez le faire à l'adresse suivante:

**Cure catholique, Secrétariat, Rue de l'Église 1, CP 30, 2088 Cressier** ou par mail à [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) ou par tél. au 032 757 11 86 le mardi et vendredi après-midi.

Si vous avez des questions vous pouvez vous renseigner aussi aux coordonnées ci-dessus.

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

### Paroisse du Landeron-Lignièrès

#### Dimanche 16 juillet

10h30 Messe

#### Dimanche 23 juillet

10h30 Messe

L'abbé Gérard est disponible durant tout le mois de juillet, tous les jours pour entendre des confessions de 10h à 12h ou avoir un entretien spirituel avec vous.

Merci de vous annoncer au 079 367 79 32.

**Information aux parents d'enfants qui vont commencer la 3<sup>e</sup> H à l'école en août.** Dans nos paroisses catholiques de Cressier – Cornaux, du Landeron et de Lignièrès, ce sera aussi le début de la catéchèse pour les enfants de religion catholique.

Si vous désirez que votre enfant commence sa catéchèse en septembre et que vous n'avez pas reçu de courrier d'inscription, vous pouvez le faire à l'adresse suivante:

**Cure catholique, Secrétariat, Rue de l'Église 1, CP 30, 2088 Cressier** ou par mail à [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) ou par tél. au 032 757 11 86 le mardi et vendredi après-midi.

Si vous avez des questions vous pouvez vous renseigner aussi aux coordonnées ci-dessus.

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## Ouverture prochaine d'un nouveau magasin de vin

rue du centre 2, Le Landeron

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture d'un tout nouveau magasin dans le charmant village du Landeron. Situé à l'emplacement précédemment occupé par «Le Cellier des 3 Lacs», notre nouveau magasin sera prêt à vous accueillir très bientôt, d'ici fin août 2023.

**BLAVIGNAC**  
La passion  
du vin

Vins, spiritueux et autres boissons

Chavornay  
Grand-Rue 27 C

Portes de Nyon  
Centre Commercial

Echallens  
Route de Cossonay 7

et sur [www.blavignac.ch](http://www.blavignac.ch)



## PARC CHASSERAL - PARC DU DOUBS

# Un beau programme pour les Bal(l)ades... en 2023

**Les vacances d'été approchent à grands pas. Les Bal(l)ades, elles, animeront la seconde partie de l'été dans le Parc Chasseral et feront la joie des mélomanes curieux de découvrir notre région dès la mi-août. Cette année, quatre Bal(l)ades auront lieu dans le Parc Chasseral et une dans le Parc du Doubs. Ci-dessous, nous vous présentons chacune de ces occasions d'écouter des concerts d'exception et de partir à la rencontre du patrimoine du Parc Chasseral, et peut-être gagnerez-vous des billets gratuits en participant à notre concours!**

### BAL(L)ADE... A VAUFFELIN

**Dimanche 20 août, Église de Vauffelin**

**Découverte** (09h45) BIODIVERSITE ET PATURAGES BOISES.

Les pâturages boisés du Parc naturel régional Chasseral offrent un refuge à de nombreuses espèces et constituent un élément particulier du paysage. Leur entretien exige des compromis constants de la part des agriculteurs afin de trouver le meilleur équilibre entre biodiversité et productivité. Les spécialistes du Parc Chasseral vous feront découvrir les mesures et techniques qui permettent d'exploiter ces terrains tout en préservant la faune et la flore.

**Coup d'envoi de Bal(l)ades... avant le concert**  
Allocutions de Fabien Vogelsperger, directeur du Parc Chasseral, et de Thierry Béguin, président de l'Opéra Décentralisé Neuchâtel.

**Concert** (11h00) FLORENTIN. Œuvres de Dalza, Desprez, Tromboncino, Capirola, Pesenti, da Crema.

Luth: Bor Zuljan

À la fin du 15<sup>e</sup> siècle, le luth devient l'instrument phare des cours européennes. En Italie, on écrit pour lui les premières partitions. Avant-gardiste et humaniste, l'époque est marquée par de grandes découvertes, y compris dans la musique. Des figures comme Léonard de Vinci cherchent de nouveaux sons et inventent des instruments. Le luth bénéficie de ces travaux et de nouvelles techniques dont quelques variantes surprenantes seront présentées par le « Révolutionnaire du luth » Bor Zuljan lors d'un concert unique.

### BAL(L)ADE... SUR L'ÎLE SAINT-PIERRE

**Mercredi 23 août, Hôtel du Cloître de l'Île Saint-Pierre**

**Découverte** (17h00 et 19h00) L'ÎLE SAINT-PIERRE, UNE RESERVE NATURELLE. Mythique lieu d'excursion touristique, magnifiée par Jean-Jacques Rousseau, l'Île Saint-Pierre abrite une réserve naturelle qui protège de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux figurant sur la Liste Rouge établie selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Des experts partageront avec vous leur passion pour l'Île Saint-Pierre, devenue presqu'île au 19<sup>e</sup> siècle suite à la première correction des eaux du Jura.

**Concert** (18h30 et 20h30) RETOUR AN DICH, Beat Furrer / TRIO N°2, Camille Saint-Saëns.

TRIO FIDELIO: Darragh Morgan, violon - Tim Gill, violoncelle - Mary Dullea, piano

Dans Retour an Dich, le compositeur schaffousois Beat Furrer raconte le mirage des tessons de verre, depuis l'attraction qu'ils provoquent jusqu'à la désillusion qui s'ensuit.

« Ils brillent comme des perles au fond d'une rivière, éveillent notre désir de les attraper. Une fois à la surface, force est de constater qu'ils ne sont que de simples tessons de verre ».

Composé à Alger et Genève par l'auteur du Carnaval des animaux, Camille Saint-Saëns, le monumental Trio n°2 est une œuvre rare et saisissante, à découvrir de toute urgence.

### BAL(L)ADE... A SAINT-IMIER

**Jeudi 24 août, Saint-Imier, découverte au Centre Culturel et de Loisirs, concert à la Salle de Spectacles**

**Découverte** (18h15) LES LUMIERES DE LA NUIT Il y a peu, lumières artificielles et lumières naturelles se faisaient concurrence dans les rues de Saint-Imier. L'extinction de l'éclairage public a permis de redécouvrir peu à peu le ciel étoilé. Le temps d'une visite de la voûte céleste, nous plongerons nos yeux dans ceux de Cassiopée, d'Orion et du Centaure. Guide de l'expédition, un spécialiste de l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil nous fera passer des lumières de la ville aux lumières de la nuit au travers des miraculeuses images du télescope James Webb.

**Ciné-concert** (20h00) LES LUMIERES DE LA VILLE. Film et musique de Charlie Chaplin  
Orchestre des Jardins Musicaux - Direction: Valentin Reymond

Un vagabond, une jeune aveugle, un millionnaire alcoolisé, un claquement de portière que l'on n'entend pas... À partir de ces quelques éléments, Chaplin conçoit un film - et pour la première fois, la musique - qui accueille toutes les dimensions de l'humain. Sans doute l'un des plus beaux films de l'histoire du cinéma.

### BAL(L)ADE... A RONDCHÂTEL

**Samedi 26 août, Ancienne usine de pâte de bois de Rondchâtel**

**Découverte** (09h15) CHEZ VIGIER, ON RECYCLE LES SOLS POLLUES

La cimenterie Vigier inaugure cette année une usine de traitement des sols pollués. La partie découverte sera consacrée à la visite de ces nouvelles installations sises à l'entrée du Parc Chasseral et destinées à recycler de la terre et des graviers provenant de tout le pays. L'occasion aussi de discuter des enjeux que représente ce type de projets industriels de grande envergure pour la région.

**Concerts:** REQUIEM. Wolfgang Amadeus Mozart: Requiem en ré mineur K 626

Clara Meloni, soprano - Annina Haug, alto - Paul Kirby, ténor - Grzegorz Różycki, basse -

Guy Bovet, orgue - La Sestina - Orchestre des Jardins Musicaux

Direction: Valentin Reymond

Le Requiem de Mozart fait partie des pièces les plus connues au monde. Et pourtant, la force bouleversante qui se dégage de cette musique est telle que chaque nouvelle interprétation reste un événement, pour les spectateurs comme pour les artistes.

### CONCOURS ET BILLETTERIE

Gagnez vos places pour laBal(l)ade... à Saint-Imier ainsi que pour celle à Rondchâtel! 5 paires de billets seront tirées au sort pour chaque événement. Pour participer, envoyez vos coordonnées complètes par e-mail à concours(at)parchasseral.ch en mentionnant la Bal(l)ade... de votre choix jusqu'au samedi 15 juillet. Les gagnants seront avertis par écrit la semaine du 17 juillet.

Pour être certain·e d'assister aux Bal(l)ades..., réservez dès maintenant vos places sur la billetterie des Jardins Musicaux en ligne ou par téléphone au +41(0) 32 889 36 05. Le prix d'entrée aux concerts comprend l'accès à la partie Découverte. L'inscription à la Découverte s'effectue impérativement à l'achat du billet.

Tarifs:

CHF 29.- Tarif plein

CHF 24.- Tarif réduit

CHF 12.- Enfants jusqu'à 15 ans

### BAL(L)ADE... A SAIGNELEGIER, DANS LE PARC DU DOUBS

Le dimanche 27 août, le Parc du Doubs et le Festival Les Jardins Musicaux proposent une-Bal(l)ade... à Saignelégier. La découverte « Sur les traces de Coghuf » (09h00), présente une visite patrimoniale à la découverte de l'artiste bâlois. Le concert (11h00) offre une seconde chance d'assister au Requiem de Mozart, après la première représentation de Rondchâtel la veille.

### AGENDA DE BAL(L)ADES...

FLORENTIN Vauffelin, Samedi 20 août

RETOUR AN DICH Île Saint-Pierre, Mercredi 23 août

LES LUMIERES DE LA VILLE Saint-Imier, Jeudi 24 août

REQUIEM Rondchâtel, Samedi 26 août

REQUIEM Saignelégier, Dimanche 27 août



## HAUTERIVE

### Traditionnelle assemblée générale du FC Hauterive Retour sur une saison à succès pour le club



**C'est aux abords du terrain du FC Hauterive qu'une quarantaine de membres s'étaient donné rendez-vous lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle. L'occasion de se retourner sur une saison riche en succès mais aussi, en projets.**

Dans la soirée du jeudi 6 juillet dernier, une quarantaine de membres étaient réunis sur la terrasse de la buvette «Chez Calzette». Le dernier procès-verbal de l'AG approuvé à l'unanimité, Jérôme Maspoli, Président du club, a tout d'abord exprimé sa grande satisfaction à la suite des excellents résultats sportifs de l'année écoulée. D'excellents résultats ont en effet été obtenus par le club dans diverses catégories footballistiques en plus de son maintien en 2<sup>ème</sup> ligue. Le Président profite également de remercier et féliciter les entraîneurs pour leur implication, toutes catégories confondues.

#### **Trésorerie et comptes**

Michel Dey, caissier du club altaripeen, présente les comptes de la saison écoulée, à savoir jusqu'à fin juin 2023. Une légère baisse est constatée s'expliquant notamment par la location du terrain ainsi que par l'augmentation des frais d'arbitrage en 2<sup>ème</sup> ligue. Il va de soi, mais toujours judicieux de le rappeler, que toute dépense pour le club doit impérativement être validée au préalable par le comité. Par ailleurs, les bénéfices de la vente de fondue ont connu une importante augmentation dépassant les exercices précédents.

Au nom des vérificateurs de comptes, Nicolas Bati, a assuré de la bonne gestion de ces derniers. Suite à son intervention, les comptes ont été acceptés à l'unanimité par l'auditoire.

#### **Rapports des entraîneurs**

Côté entraîneurs, chacun a pu partager les résultats de sa section lors de la saison écoulée.

Dans l'ensemble des sections, le travail a été fait et de bons résultats ont même été obtenus, permettant au FC Hauterive de se classer dans plusieurs catégories au top de l'élite neuchâteloise. Mais l'essentiel est ailleurs. La progression des jeunes, l'entente entre coéquipiers, ou encore le fairplay sur le terrain sont le véritable souffle qui anime les entraîneurs. Pour preuve de cette volonté, les nombreux courriels reçus de la part de parents en témoignent. Les entraîneurs sont constamment à la recherche de la cohésion au sein des équipes tout en veillant à la création d'équipes de même niveau, défi à relever année après année.

Autre attente, le recrutement de nouveaux arbitres, indispensable au bon fonctionnement du club, est prévue pour la saison prochaine. Il est également important de noter, qu'une équipe féminine sera prochainement lancée après 1 an d'âpre recrutement. Son inscription en championnat ne saurait tarder.

La section Junior, toujours très dynamique, est à pied d'œuvre afin de créer un stand de vente en soutien à l'équipe jaune et bleue. Des écharpes ainsi que des maillots aux couleurs du club seront entre autres disponibles à la vente.

#### **Section vétérans**

La saison 2022-2023 n'a pas été une année évidente pour la section vétérans d'Hauterive, minée par un esprit compétitif exacerbé par certains anciens membres. Heureusement, une refonte de la catégorie senior a permis de retrouver le véritable esprit sportif et amical de la section. Car, au sein des vétérans, le jeu ne s'arrête pas au terrain de foot mais se poursuit bien souvent après le match. Président de la section, Mauro Rinchetti, poursuit en rappelant que des places restent à pour-

voir au sein de la section et le club serait ravi de vous y accueillir, dans l'esprit bon vivant et amical de la section vous l'aurez compris. Une réinscription des vétérans en compétition est attendue pour 2024.

#### **Message de la commune d'Hauterive**

Représentante de la commune d'Hauterive lors de cette assemblée, Martine Steiger Burgos a tenu à apporter, au nom du Conseil communal, ses sincères félicitations au FC Hauterive pour la saison écoulée et pour les magnifiques résultats obtenus mais aussi, et surtout, l'esprit d'équipe qui y règne. La Conseillère communale a profité de l'occasion pour revenir sur un sujet de dissension depuis quelques mois déjà, à savoir le prix du parking du centre sportif. Martine Steiger Burgos a assuré avoir entendu les revendications des altaripeens à ce sujet. La tarification des parkings payants étant réglementée au niveau cantonal, une discussion est actuellement en cours avec les autorités cantonales afin d'envisager la possibilité d'adapter les tarifs. Il est également rappelé l'installation prochaine de classes provisoires (3H à 6H) près du centre sportif. Afin d'assurer une plus grande sécurité des piétons et des écoliers, il est annoncé l'interdiction prochaine de descendre en voiture le chemin des Chasse-Peines. Cette interdiction limitera ainsi la circulation et assurera une plus grande sécurité piétonne.

#### **Divers**

Un club sportif est avant tout le fruit d'engagements multiples combinés dans une même direction. Il est important de pouvoir compter sur chacune et chacun, à l'instar de Jacques Leuenberger et ses 35 années d'activité et d'implication au sein du club. Mais cet investissement à un coût tant humain que personnel. Si le poste clé de Président de club, actuellement occupée par Jérôme Maspoli, reste assurée pour le début de la saison prochaine, ce dernier a fait part de son souhait de ralentir la cadence. Une co-présidence? la nomination d'un directeur administratif? Des thèmes qui resteront à aborder lors des prochaines assemblées.

Par ailleurs, un poste de responsable marketing et sponsoring reste à pourvoir. Toute annonce d'intérêt est la bienvenue. De la place publicitaire est encore disponible aux bords du terrain altaripeen. Dans cette attente, les membres auront le plaisir de se retrouver lors des manifestations locales habituelles (Fête d'Hauterive, 1<sup>er</sup> août, ...) ainsi qu'à l'occasion du pique-nique des familles prévu chaque début juillet tout comme la vente de fondue d'automne toujours attendue avec impatience. «FC Hauterive, Un club, Un village, Une famille»

MHD



Faites le plein d'énergie

## En route vers la mobilité électrique !

Découvrez une solution pratique pour recharger votre véhicule chez vous ou au bureau.

Commandez dès aujourd'hui votre pack comprenant l'installation clé en main et de nombreux services.

Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 08 86

viteos

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

**SERVICE & RÉPARATION**  
**VENTE VOITURES NEUVES**  
**VENTE OCCASIONS**  
**OLDTIMER**

**Garage**  
**plus**

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive  
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch



Pompes funèbres Grau

Depuis 1959  
une famille au service des familles

24h/24 032 751 28 50  
Le Landeron

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Que reste-t-il d'Expo 02 ?

### A la recherche de vestiges

Tous les 25 ans environ, une Exposition nationale réunit les Suisses et les Suissesses. La 1<sup>ère</sup> eut lieu en 1883 à Zurich, la 2<sup>e</sup> en 1896 à Genève, la 3<sup>e</sup> en 1914 à Berne, la 4<sup>e</sup> en 1964 à Lausanne et la 5<sup>e</sup> en 2002, dans la région des Trois-Lacs.



#### Que reste-t-il d'Expo 02 ?

Expo 02 fut déployée sur quatre sites appelés du nom d'arteplage, terme spécifique à l'exposition: Bienne, Neuchâtel, Yverdon-les-Bains, Morat. Pas tout à fait... Il fut ajouté à ces quatre sites une arteplage mobile: l'arteplage du Jura (AMJ) pour y associer le dernier des cantons entré en souveraineté dans le Confédération en 1979. (Rare photo du passage de l'AMJ, prise par Laurent Cerantola, sous le pont du chemin de fer BLS sur la Thielle entre la gare de Marin-Epagnier et la halte de Zihlbrücke.)

L'AMJ était destinée à tisser un lien entre les quatre villes arteplages offrant des spectacles mêlant espiègleries et ironie.



L'Expo 02 a été voulue par ses concepteurs comme une *euphorie éphémère*. Un peu plus de vingt ans ont passé. On entend souvent des regrets car il ne reste que peu de vestiges d'un événement de portée nationale qui, pendant plus d'un été, a marqué notre région.

Il demeure, cependant, deux témoins placés hors du Canton de Neuchâtel. *L'arteplage du Jura AMJ* a été acquise par la Commune de Port-Valais. Elle ne navigue plus. Placée dans un chenal au Bouveret, elle est devenue une salle de spectacle complétée par un bar qui offre une petite restauration. Elle est considérée désormais comme un bâtiment communal.

Le *Palais de l'équilibre*, haut de 27 m, qui accueillait des expositions de vulgarisation scientifique, a été offert au CERN, à Meyrin, par la Confédération. Reconstitué non loin de Genève-Aéroport, il constitue encore l'élément le plus visible loin à la ronde d'Expo 02.

Bâti sur des pilotis, mais hors du site propre d'Expo 2, *l'Hôtel Palafitte*, à Monruz, n'était pas destiné à perdurer. Il est devenu aujourd'hui un des fleurons de l'hôtellerie de la région des Trois-Lacs.

Il demeure encore trois réalisations immatérielles liées à Expo 2: *l'Association Jura & Trois-Lacs* qui associe les organisations touristiques des cantons du Jura, de Berne, de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud; le *Slow-Up* organisé autour du lac de Morat et la Bilac, course de bateaux à rames entre Neuchâtel et Bienne. Celle-ci n'avait pas eu lieu en 2002 en raison de mauvaises conditions météorologiques mais elle est encore reconduite en septembre par beau temps.

A Neuchâtel, un des *pieux* immergés, qui supportaient les pavillons d'Expo 02 implantés sur le lac, n'a pas été démantelé pour conserver un souvenir de l'événement. Installée sur les Jeunes rives, une lunette d'approche orientée sur la Jungfrau permet de porter un regard sur l'arteplage disparue.

Les archéologues du futur auront des difficultés à trouver des vestiges d'Expo 2; davantage que ceux de notre siècle qui ont découvert les débris de l'époque celtique!

Claude Zweiacker